



Le mouvement 2018 aura lieu du 16 au 30 mars. Nous vous invitons à nous retourner la fiche de contrôle syndical ci-dessous accompagnée de la photocopie de l'accusé de réception envoyé par l'administration (réception le 25 avril, si contestation de barème à retourner signé à la DIV1D 22 pour le 14 mai).

Nom : Prénom :
 Nom de naissance : Date de naissance :
 Adresse Personnelle :
 Code postal Ville :
 Mel perso : Tél : Portable :

Affectation actuelle : Circonscription :
 Nature, nom de l'établissement et adresse complète :
 Mel école : Tél :
 Poste occupé :

A Titre Définitif : Non Oui (depuis le)
 Faites-vous fonction de directeur cette année scolaire 17/18 ? Oui Non
 ➤ Êtes-vous inscrit(e) sur la liste d'aptitude à la fonction de direction ? Oui Non
 Possédez-vous l'agrément pour enseigner une langue régionale ou étrangère ? Oui Non
 Si oui, laquelle : depuis le :

Joignez la photocopie de votre attestation

BAREME

Ancienneté Générale des services au 31/12/17 (AGS) :

Mesure de carte scolaire rentrée 2017 ou 2018 (AGSx0,25) : (année :)

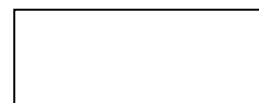
Enfants à Charge au 01/05/18 (0,5 pt/enfant de - de 20 ans au 01/09/18) :

Majoration
cf tableau :

Nombre d'années d'exercice	REP	Rurales isolées hors REP	Rurales isolées + REP	«nouvelle politique de la ville »	REP et « nouvelle politique de la ville »	Sortant du dispositif RRS et ne relevant plus d'aucun dispositif	Rurales isolées sortant du dispositif RRS	ASH
1 an								3
2 ans	3	1.5	4.5	3	4.5			6
3 ans	4	2	6	4	6			
4 ans	5	2.5	7.5	5	7.5	5	7.5	
5 ans et +	6	3	9	6	9	6	9	

Enseignant avec RQTH (ou en attente) ou parent d'un enfant handicapé(demande à envoyer pour le 26/03/18) : Si oui : majoration de 50 pts :

Votre barème : **AGS + Carte scolaire + Enfant(s) + Majoration(s)**



N'oubliez pas de nous joindre la photocopie de votre accusé de réception de l'administration.
 Siégeant à la CAPD, nous contrôlerons d'autant mieux l'équité du mouvement si nous possédons les informations que vous nous fournirez afin de les recroiser avec celles de l'administration.